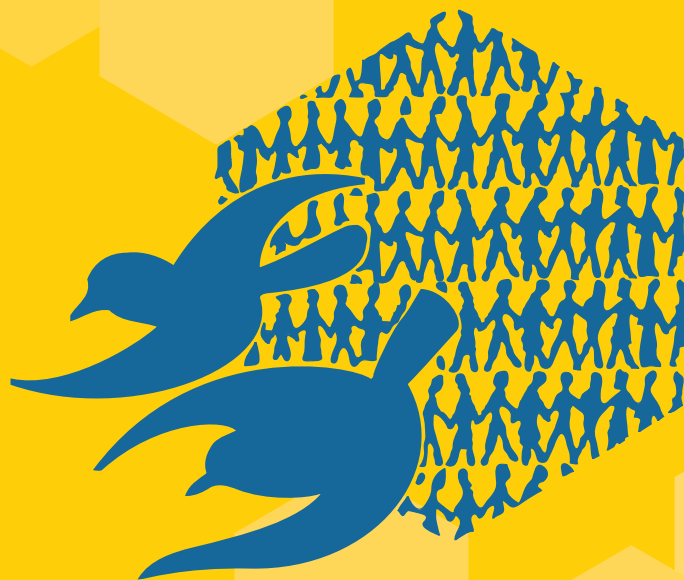


POPULATION ET TRAVAIL

Dynamiques démographiques et activités

*Colloque international d'Aveiro
(Portugal, 18-23 septembre 2006)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France)
<http://www.aidelf.org> – Courriel : aidelf-colloque2006@ined.fr

Incidence de l'environnement socio-économique sur le changement de profession et le choix des métiers futurs des enfants des pêcheurs

Gaston NKOUIKA-DINGHANI-NKITA

Économiste, chercheur scientifique membre de l'UERPOD.

Introduction

Les activités économiques (production, échange, consommation...) sont aujourd'hui au centre des préoccupations humaines, mais on ne doit pas perdre de vue qu'aucun phénomène économique ne peut s'expliquer correctement sans référence aux contextes géographique, économique, social et culturel dans lesquels il est apparu. La pêche maritime artisanale congolaise, qui n'échappe pas à ce principe universel, subit l'influence de son environnement socio-économique.

La pêche maritime artisanale et les activités qui lui sont liées, en amont et en aval, possèdent plusieurs atouts comprenant une forte implication des populations jeunes, l'existence d'une demande importante en produits halieutiques et des ressources halieutiques disponibles et accessibles.

Malgré tous ces atouts, la pêche maritime artisanale est confrontée à des contraintes qui font apparaître chez les pêcheurs un sentiment de scepticisme et de désenchantement. À cause des contraintes de leur environnement économique et social, certains pêcheurs veulent changer de profession et n'envisagent pas que leurs enfants s'initient à la pêche, préférant les voir évoluer dans d'autres secteurs. Cette situation qui concerne, à la fois, les questions de mobilité des travailleurs et de transmission intergénérationnelle des métiers nous interpelle.

Plusieurs études concrètes ont prouvé l'existence généralisée des formes de transmission intergénérationnelle des métiers dans les sociétés traditionnelles comme stratégies familiales utilisées par les paysans congolais (G.Nkouika et A. Makaya, 1988, 37-38) et les artisans (Carme ROS, 1998) dans le but de préserver leur patrimoine familial. Dans le cadre de ces stratégies, la famille est comprise non uniquement comme une unité de reproduction biologique, mais aussi comme une unité sociale et économique.

C'est là un élément essentiel de l'organisation du travail dans l'artisanat et dans l'économie paysanne car, en effet, d'une part c'est dans la cellule familiale que l'on trouve la main d'œuvre principale et, d'autre part, la connaissance du métier fait partie du patrimoine familial.

Pour apporter notre modeste contribution au développement durable de la pêche maritime artisanale au Congo nous nous sommes intéressés à la réflexion sur l'« Incidence de l'environnement socio économique sur le changement de profession et le choix des métiers futurs des enfants des pêcheurs ». Dans ce cadre, notre communication se propose d'apporter des éléments de réponse à la question suivante : comment l'environnement socio-économique de la pêche maritime artisanale influe t-il sur le changement de profession et le choix des métiers futurs des enfants des pêcheurs ?

Notre communication utilise des données secondaires issues deux enquêtes réalisées sur la pêche maritime artisanale au Congo. La première a été réalisée en 1986 par B.Gobert au sein de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer au Congo (Orstom Congo).

Les données de cette enquête qui s'était déroulée à Pointe-Noire, Matombi et à la pointe Indienne ont permis de caractériser la population des pêcheurs, de décrire leurs origines familiale et professionnelle et d'apprécier les revenus tirés de la pêche¹. Au cours de cette enquête, 111 pêcheurs ont été interrogés, dont 92 à Pointe-Noire, 10 à Matombi et 9 à la Pointe-Indienne.

La deuxième enquête, réalisée en mars 1996 dans le cadre de l'assistance de la FAO au Gouvernement du Congo à travers la Direction Générale de la pêche, avait couvert trente et un (31) campements et villages des pêcheurs, le long du littoral congolais. Pendant cette enquête, 200 pêcheurs rencontrés sur le terrain avaient été systématiquement interrogés².

Les données issues de cette seconde enquête permettent de présenter le profil des pêcheurs, de décrire l'environnement socio-économique de la pêche maritime artisanale et de mettre en évidence son incidence sur le changement de profession et le choix des métiers futurs des enfants des pêcheurs.

Après avoir présenté le contexte social et macro économique et la place de la pêche maritime artisanale dans l'économie dans une première partie, les caractéristiques des pêcheurs dans la deuxième, les troisième et quatrième parties examinent successivement les contraintes de l'environnement socioéconomique et leur incidence sur le changement de profession et le choix des métiers futurs des enfants des pêcheurs.

1. Contexte macro économique et social et place de la pêche maritime artisanale dans l'économie

1.1 Contexte macro économique et social

Pays côtier pourvu d'une façade maritime étroite de 170 Km, le Congo couvre une superficie de 342 000 km². La population est de 3 396 540 habitants en 2005 avec un taux de croissance démographique de 3,4% par an. La densité moyenne est faible avec 7 habitants au km². En revanche, le Congo a un des taux d'urbanisation les plus élevés en Afrique, car près du tiers de la population vit dans la capitale politique et plus de 50% de la population vit à Brazzaville (1 174 005 hts) et Pointe-Noire (663 359 hts).³ Cette forte concentration de la population, qui offre un grand marché de consommation, est actuellement génératrice d'un important chômage par rapport aux possibilités d'emploi.

La place importante qu'occupe le poisson dans le modèle de consommation des congolais, avec une consommation moyenne de poisson par habitant de 29,2 kg par an, fait du Congo l'un des pays africains riverains de l'océan atlantique (pays insulaires non compris), le plus grand consommateur de poisson devant le Ghana (27 kg) et le Sénégal (26 kg).

1.2 Place de la pêche maritime artisanale dans l'économie

Le secteur de la pêche contribue inévitablement au développement économique et social du pays à travers ses apports au PIB et au secteur primaire respectivement évalués à 2,75% et à 23,6%. Mais, à cause de l'indisponibilité des statistiques détaillées sur la contribution de chaque sous secteur pêche au PIB et à production du secteur primaire, l'appréciation de la contribution de la pêche maritime artisanale à l'économie se limite à ses apports à la production halieutique et à la création des emplois.

¹ B.GOBERT, la pêche artisanale maritime au Congo : socio économie de la production artisanale, Orstom, juin 1986, 62 p.

² G.NKOUIKA-DINGHANI-NKITA, A. MAKAYA, enquête socio-économique de la pêche maritime artisanale congolaise, rapport final, 1998, 62 p.

³ Brazzaville et Pointe-Noire sont respectivement capitale politique et capitale économique du Congo.

1.2.1 Contribution de la pêche maritime artisanale à la production halieutique

La production halieutique du Congo est évaluée à 48 425 tonnes de poissons réparties entre la pêche maritime continentale artisanale (25 000 tonnes), la pêche maritime artisanale (14 000 tonnes), la pêche maritime industrielle (9 425 tonnes) et la pisciculture (200 tonnes). En pourcentage, les données contenues dans la figure1 ci-dessous montrent que la contribution de la pêche maritime artisanale représente 29% de la production halieutique nationale en 2005.

Comparé à au secteur pêche de la pêche maritime, la part de la pêche maritime artisanale en 2005 monte à 60%.

FIGURE 1 : CONTRIBUTION DES SOUS SECTEUR À LA PRODUCTION HALIEUTIQUE EN 2005

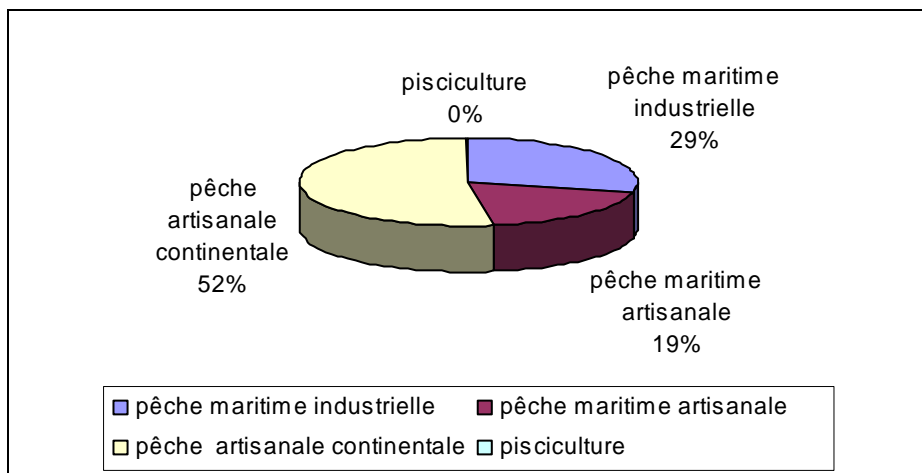
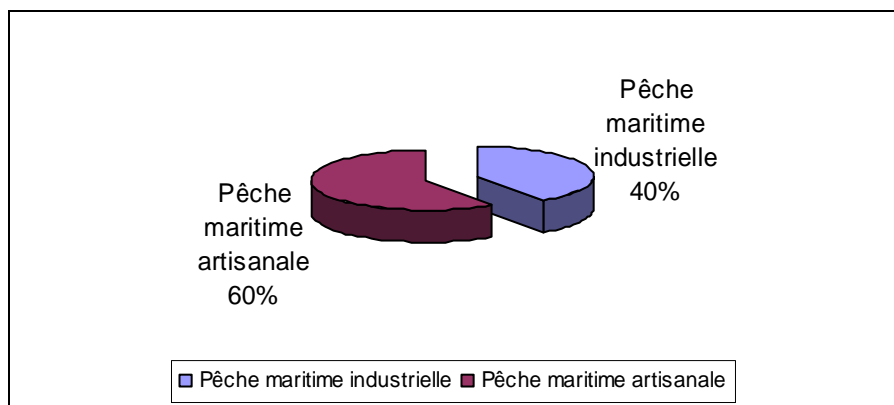


FIGURE 2 : CONTRIBUTION DE LA PÊCHE MARITIME ARTISANALE À LA PRODUCTION HALIEUTIQUE MARITIME EN 2005



1.2.2 Contribution de la pêche maritime artisanale à l'emploi

L'évaluation de la contribution socio-économique du secteur des pêches au PIB et au développement rural au Congo⁴ révèle que les emplois directs ou indirects offerts par le secteur

⁴ Pierre KOUMBA et Pierre MPANDOU, 2006, contribution du secteur de la pêche et de l'aquaculture à la réduction de la pauvreté, mai, p.11.

de la pêche sont évalués à 60 170 personnes, soit 6,8% de la population active congolaise estimée à 877 000 personnes. Ces emplois se répartissent entre la production halieutique (49,8%), la transformation (28,5%) et la commercialisation (21,7%) comme l'indique le tableau ci-dessous.

TABLEAU 1 : CONTRIBUTION DE LA PÊCHE À LA CRÉATION DES EMPLOIS

Nature des activités	Nombre de personnes occupées	Pourcentage
Production halieutique	29 965	49,8
Pêche maritime industrielle	650	2,3
Pêche maritime artisanale	2 335	7,7
Pêche continentale artisanale	26 228	87,5
Pisciculture	752	2,5
Fumage	15 780	26,2
Poisson de mer	680	4,4
Poisson d'eau douce	15 100	95,6
Salage- séchage	1 390	2,3
Poisson de mer	450	32,4
Poisson d'eau douce	940	67,6
Commercialisation et restauration	13 035	21,7
Total	60 170	100,0

Sources : Pierre KOUMBA et Pierre MPANDOU, 2006, contribution du secteur de la pêche et de l'aquaculture à la réduction de la pauvreté, mai, p. 11.

En se situant uniquement au niveau de la production halieutique, on constate qu'après la pêche continentale artisanale (87,5%), les emplois offerts par la pêche maritime artisanale constituent une contribution non négligeable de 7,7%.

2. Caractéristiques, origine familiale et modes d'apprentissage des métiers par les pêcheurs

2.1 Caractéristiques socio- démographiques des pêcheurs

La pêche maritime artisanale est une activité exclusivement exercée par les hommes. Plus de 51,5% des pêcheurs ont un âge inférieur à 35 ans. Les pêcheurs dont l'âge est compris entre 35 et 54 ans représentent 38%. Ceux qui ont 55 ans et plus ne représentent que 7,5%.

Elle est aussi une activité plus exercée par les jeunes. La classe d'âge la plus importante est celle des pêcheurs qui ont un âge compris entre 30 et 34 ans, soit 19,5% de l'ensemble des pêcheurs enquêtés. 74% des pêcheurs interrogés savent lire et écrire.

La population impliquée dans la pêche maritime artisanale au Congo est constituée principalement des congolais et des béninois. Les deux communautés représentent 69,5% et 24,5% de l'effectif total des pêcheurs. Les angolais viennent en troisième position avec 4,5% des pêcheurs enquêtés.

L'origine ethnique des pêcheurs congolais révèle que les Vilis occupent la première place avec 89,6% du total des pêcheurs congolais, suivis respectivement des Laris (3,6%), Mbochis (2,6%), Soundis (1,4%). Les pêcheurs béninois sont essentiellement constitués des ethnies popo et pédah qui représentent respectivement 28,5% et 30,6% des pêcheurs béninois enquêtés.

On constate, en même temps, l'importance de pêcheurs ne pratiquant aucune religion (15%). Chez ceux qui en ont une, la religion la plus pratiquée dans le milieu est la religion catholique (37%) suivie de la religion du prophète Zéphyrin dit Nzambi ya Bougie (16,5%) et de la religion Pentecôte (3,5%). À côté de ces trois grandes religions pratiquées par la majorité des pêcheurs, on ne compte pas moins de 17 religions⁵. Cette configuration religieuse en milieu pêcheur est la manifestation de la révolution spirituelle que connaît le Congo depuis quelques années⁶.

La situation matrimoniale fait ressortir que les pêcheurs mariés, en union libre et célibataires représentent respectivement 35,5%, 33,5% et 28,5% du total des pêcheurs enquêtés. Le reste des pêcheurs entre dans les catégories des pêcheurs mariés polygames (1,5%) et des divorcés (1%).

2.2 Origine familiale et modes d'apprentissage du métier par les pêcheurs

Parmi les facteurs déterminant l'attitude et la motivation des pêcheurs vis-à-vis de leur métier, les caractéristiques familiales et les circonstances de leur intégration au monde de la pêche jouent un rôle essentiel. Dans ce cadre, B.Gobert⁷ a cherché à savoir dans quel milieu les pêcheurs interrogés ont grandi, et comment ils ont appris le métier.

Les résultats de son étude (B.Gobert, 1986, p. 11) révèlent qu'à Pointe-Noire, 60,9% des pêcheurs interrogés sont fils de pêcheurs contre 47,4% dans les villages Matombi et Pointe-Indienne.

Concernant l'apprentissage, à Pointe-Noire, les modes d'apprentissage les plus fréquents sont : avec le père (30,4%), sans être particulièrement initié par quelqu'un, « sur le tas » (20,7%), et en faisant partie d'équipages béninois qui transmettent leur expérience (15,2%). À Matombi et Pointe-Indienne, les deux premières modalités représentent 26,3% et 31,6% des réponses, l'apprentissage chez les béninois étant inexistant chez les pêcheurs de ces deux villages parce que les béninois sont uniquement installés à Pointe-Noire.

2.3 Revenus tirés de la pêche

Les conditions d'exercice du métier sont un autre élément important qui contribue au dynamisme et à la motivation des pêcheurs, notamment par comparaison avec les autres sources de revenus, réelles ou potentielles. Les questions posées par B. Gobert (1986, p.13) n'avaient pas pour objectif de quantifier le revenu, mais plutôt cherchaient à comprendre dans quelle mesure les personnes interrogés dépendaient financièrement de la pêche au moment de l'enquête et, d'une façon générale, comment se situait la pêche dans l'éventail des activités que leur formation ou leur expérience leur permettrait d'exercer.

L'étude (B. Gobert, 1986, p.13) montre qu'une forte majorité des pêcheurs n'a pas d'autres sources de revenu que la pêche : 72,8% à Pointe-Noire et 68,4% dans les villages Matombi et Pointe-indienne. Ceux qui ont un deuxième revenu (seuls 4 en ont plus de deux) le tirent principalement, à Pointe-noire d'un travail salarié exercé dans des conditions très variables (secteurs moderne ou informel...) et, à Matombi et Pointe Indienne, d'un emploi lié au tourisme de week-end des touristes résidant à Pointe-Noire.

⁵ En général, les milieux pêcheurs sont caractérisés une forte religiosité ou un fort rapport au sacré, aux divinités due à l'incertitude et à la pénibilité de ce travail.

⁶ NKOUIKA-DINGHANI-NKITA Gaston et MAKAYA Alphonse, 1998, enquête socio-économique sur la pêche maritime artisanale au Congo, décembre, 62 p.

⁷ B.GOBERT, 1986, la pêche artisanale maritime au Congo :socio-économie de la production artisanale, Orstom, juin, p.11.

À Pointe-Noire, le second revenu est plus important que celui de la pêche pour la majorité de ceux qui en ont un, alors qu'il reste un complément dans les villages côtiers.

Pour ceux qui n'ont que la pêche, B. Gobert (1986, p. 13) constate que celui-ci est vraiment le revenu dominant, voire le seul, pour une très grande majorité de la population des pêcheurs.

L'étude socioéconomique sur la pêche maritime artisanale (Nkouika et Makaya, 1998) n'a pas non plus abordé l'aspect lié au niveau de revenus tirés par les pêcheurs de la pêche. Elle s'était limitée à collecter les informations sur le mode de rémunération des pêcheurs comprenant les modes de paiement et de partage du revenu.

Cette étude montre que le mode de rémunération dominant est la rémunération journalière avec 74,7% de pêcheurs concernés. Seulement 6,2% de pêcheurs reçoivent une rémunération mensuelle tandis que 6,7% pratiquent d'autres modes de rémunération sans préciser lesquels.

L'analyse des modes de répartition du revenu offre la configuration sociale suivante :

- 37,5% des pêcheurs interrogés pratiquent un système de partage accordant 50% du revenu de la pêche au propriétaire de la pirogue et 50% à l'équipage (système 50-50 ou moitié-moitié.) ;
- 2,5% pratiquent le système 50-50 après déduction des charges entre propriétaire de la pirogue et pêcheurs ;
- 2,5% affirment que chaque pêcheurs récupère le revenu provenant de ses captures (les filets doivent être individuels et la pirogue collective faisant l'objet d'une propriété) ;
- 37,5% des pêcheurs utilisent d'autres systèmes de rémunération sans préciser lesquels.

Malgré l'absence des informations prises sur le niveau de revenus, B. Gobert (1986) note que la dépendance des pêcheurs vis-à-vis de la pêche est très forte, mais cette dépendance n'est pas irréversible pour ceux qui ne vivent que de la pêche. Un certain nombre d'entre eux estiment que leur formation ou leur expérience, leur permettrait de gagner leur vie autrement : 9 sur 67, à Pointe-Noire, et 4 sur 13 dans les villages sont dans ce cas, ce qui, compte tenu de ceux qui ont déjà une autre activité, veut dire que, à Pointe-Noire, 63,0% et à Matombi et Pointe-Indienne, 47,4% des pêcheurs n'ont aucune autre possibilité que la pêche, faute de formation ou d'expérience professionnelle. Les emplois les moins qualifiés auxquels ils pourraient prétendre sont aussi les plus demandés (Manœuvre, gardien...) ; leurs chances de quitter la pêche sont donc minces au moins en théorie.

Interrogés sur leur volonté d'abandonner la pêche, ceux qui en auraient la possibilité répondent par l'affirmative dans 44,1% des cas à Pointe-Noire, et 30,0% dans les villages côtiers. L'importance des revenus n'est pas le seul élément pris en compte dans la comparaison de la pêche aux autres métiers. Les pêcheurs se réfèrent également à leur vulnérabilité caractérisée par une forte exposition aux risques et dangers de l'environnement socioéconomique de leur activité qui réduit les capacités de production et les revenus monétaires tirés⁸.

3. Caractéristiques de l'environnement socioéconomique de la pêche

L'environnement socio-économique de la pêche maritime artisanale recèle plusieurs contraintes qui exercent leur influence sur les intentions de changement de profession et le choix des métiers futurs des enfants des pêcheurs. Parmi ces contraintes, on dénombre le poids de la culture et des traditions, l'absence des structures de formation techniques, les contraintes matérielles, l'absence des structures de financement, les difficultés de communication, les

⁸ Pierre KOUMBA et Pierre MPANDOU, 2006, contribution du secteur de la pêche et de l'aquaculture à la réduction de la pauvreté, mai, p.16.

effets négatifs de l'activité pétrolière et l'absence d'une politique d'aménagement des zones de pêche.

3.1 Poids de la culture et des traditions

La culture et les traditions exercent des effets négatifs sur les performances des pêcheurs congolais. Comparativement aux pêcheurs béninois, l'enquête a révélé que l'obligation de subvenir, à tout prix sans contre partie, aux besoins financiers du groupe social auquel on appartient, empêche plusieurs pêcheurs congolais de constituer une épargne indispensable au renouvellement du capital productif et à la réalisation de nouveaux investissements. Oubliant que l'unité de pêche est une exploitation ou une petite entreprise, les revenus journaliers sont systématiquement consommés pour faire face aux dépenses familiales sans entrevoir la possibilité de créer une capacité d'épargne.

Par ailleurs, les croyances fétichistes, les accusations de sorcellerie lors d'un décès sont souvent à l'origine de l'abandon des villages chez les pêcheurs Vilis. Ce semi-nomadisme constitue ainsi une contrainte majeure à la construction des infrastructures et au développement durable de ces communautés.

Au poids de la culture et des traditions s'ajoutent le manque de formation technique appropriée et l'absence d'autres repères permettant aux pêcheurs congolais d'être critiques et détachés de leur milieu immédiat pour concevoir et mettre en place une bonne organisation du travail comme font leurs collègues béninois.

Les effets négatifs de la culture et des traditions sur les performances des pêcheurs congolais observés pendant l'enquête en 1996 confirment les constats faits précédemment par Moustapha kébé et ali (1995) qui signalent que dans la région du Kouilou et le littoral nord, les croyances fétichistes ont tendance à limiter les performances des pêcheurs. Dans ces zones, les accusations de sorcellerie lors d'un décès, par exemple, sont souvent à l'origine du transfert de tout le village. Ce semi-nomadisme constitue une contrainte majeure par ce qu'aucune infrastructure permanente (construction en dur) ne peut être envisagée dans ces zones.

Concernant l'organisation du travail, Moustapha kébé et ali (1995) constatent que la pêche maritime artisanale est une spécialité des populations appartenant à l'ethnie vili. Mais l'organisation du travail chez les pêcheurs vili ne favorise pas la constitution des équipages stables effectuant des sorties régulières en mer, condition indispensable à l'exploitation de certains engins de pêche comme la senne tournante et coulissante. Selon Moustapha kébé et ali (1995), chaque pêcheur vili embarque quand bon lui semble. Il peut décider de ne pas aller en mer quand il a réalisé des recettes importantes. Par ailleurs, la senne tournante est un engin de pêche sophistiqué faisant appel à un important équipage de 9 personnes ou plus.

Son utilisation nécessite la présence d'un chef d'équipage, ce que refusent la plupart des pêcheurs vili⁹. Ces derniers n'acceptent, ni spécialisation, ni hiérarchisation des tâches au sein des unités de pêche.

C'est là une des explications de la présence d'un nombre limité de sennes tournantes (seulement 62 sennes identifiées par l'enquête cadre 1996) sur le littoral congolais¹⁰.

Ainsi, on constate que le pêcheur congolais est à la fois dépendant et vulnérable de la culture et des traditions qui exercent des effets négatifs sur ses capacités d'épargne et d'investissement et l'organisation du travail au sein de son unité de pêche.

⁹ Moustapha Kébé Jean Calvin Njock et Jean Gallène, revue sectorielle de pêche artisanale maritime du Congo, FAO, 1995, P. 25.

¹⁰ André Bitoumba et ali, enquête cadre de la pêche maritime artisanale au Congo, 1996.

3.2 Absence des structures de formation des pêcheurs

Au Congo il n'existe pas des institutions nationales spécialisées pouvant assurer une formation technique aux pêcheurs. La majeure partie des pêcheurs n'a reçu aucune formation technique. Le pourcentage de ceux qui ont reçu une formation par le canal d'une institution formelle ne dépasse pas 1%. Par contre les pêcheurs ayant reçu la formation sur le tas représentent 49,4%.

Comme dans l'agriculture paysanne congolaise, la pêche maritime artisanale possède ses propres canaux de formation. Dans l'agriculture paysanne, comme dans la pêche maritime, les connaissances techniques qui rendent opératoire les procès de travail proviennent rarement des institutions de formation formelles.

Ces connaissances s'acquièrent dans le processus de l'activité de production. L'appropriation sociale de ce savoir faire paysan s'intègre dans la coopération sociale par ce que l'économie paysanne ne dispose de séquences spéciales de formation du travailleur.

C'est au niveau de l'organisation du travail et de la logique de la division des tâches dans le procès de travail où interviennent à la fois vieux, hommes, femmes et enfants qu'il faut situer le lieu de transmission de connaissances. La durée dans la pratique ou la durée dans l'insertion de l'individu dans l'activité productive constitue le critère de cristallisation du savoir faire¹¹.

C'est pourquoi les plus âgés (adultes et vieux) sont sensés détenir le savoir faire technique et leur collaboration quotidienne avec les moins âgés est le seul moyen de le transmettre.

Concernant la pêche maritime artisanale, les données collectées montrent qu'une fois le savoir-faire technique de base acquis, la formation au cours de l'activité n'intervient pas pour la plus part des agents économiques interrogés.

L'exercice de l'activité de pêche ressemble ainsi à une activité de routine où l'amélioration de la productivité du travail à travers l'acquisition de nouvelles connaissances techniques n'est pas encouragée.

3.3 Contraintes matérielles

Les contraintes matérielles renvoient aux moyens de production archaïques. Le littoral congolais compte 31 centres de débarquement des pêcheurs dont 8 sont rattachés à des villages, 22 à des campements de pêcheurs et un(1) à la commune de Pointe-Noire. L'enquête cadre a permis de dénombrer 561 pirogues le long du littoral Congolais.

Parmi ces 561 pirogues, on compte 338 pirogues congolaises à rame (60,2%), 42 pirogues congolaises à moteur (7,5%), 120 pirogues Ghanéennes (32,1%) et une(1) embarcation en fibre de verre (0,2%). Toutes les pirogues Ghanéennes sont motorisées. Dans son ensemble, le parc piroguier de la pêche maritime artisanale du Congo n'est motorisé qu'à 39,8%.

Concernant les principaux engins utilisés, on a dénombré 3458 filets maillant de fond, 2167 filets maillants de surface, 323 lignes, 62 sennes de plage, 14 éperviers et 10 plateaux.

L'analyse comparative montre que les pêcheurs béninois relativement mieux équipés que les congolais réalisent des niveaux de captures plus élevés. Le manque du matériel performant, chez les pêcheurs congolais, qui s'explique par les faibles capacités d'investissement, finit par entretenir un cercle vicieux. La faible capacité d'épargne entraîne le manque des moyens financiers qui empêche de faire des investissements nécessaires pour améliorer les capacités de production et explique le maintien des moyens de production archaïques qui donnent des faibles niveaux de production.

¹¹ Nkouika-Dinghani-Nkita Gaston, essai de réflexion sur les pratiques par rapport à la problématique de l'autosuffisance alimentaire, mémoire de DES, Faculté des Sciences Économiques, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, 1988, p. 53.

3.4 Difficultés d'approvisionnement en matériel et intrants de pêche

Concernant les approvisionnements en équipement et autres intrants de pêche, les stocks disponibles pendant l'enquête étaient très insuffisants et les prix très élevés. Seuls les pêcheurs béninois réussissaient souvent à contourner ces difficultés en profitant des opportunités offertes dans leur pays d'origine : investissements effectués à partir des emprunts collectifs et achats à des prix subventionnés.

3.5 Absence des structures de financement de la pêche maritime artisanale

En dépit de la prise de conscience des pêcheurs de la nécessité d'investir pour acheter le matériel et les équipements nécessaires et d'améliorer les conditions techniques de production pour augmenter la productivité du travail, il n'existe pas d'institutions spécialisées qui offrent des crédits.

L'origine de fonds ayant permis d'acquérir les moyens de production dans ce secteur montre que les fonds propres interviennent respectivement pour 69,2%, 65,5% et 74,4% concernant les achats de pirogues, des moteurs et engins.

Par contre, la contribution du crédit est très insignifiante. Elle se situe à 1,9% et 2,3% respectivement pour l'achat des pirogues et des engins de pêche.

Ces données montrent que le financement des moyens de production au niveau de la pêche maritime artisanale se fait essentiellement sur fonds propres.

3.6 Difficultés de communication et conditionnement des produits de la pêche

La pêche maritime artisanale souffre d'un enclavement de certaines zones par manque des communications. Les conditions d'accès à certains villages de pêcheurs, à l'intérieur du pays, sont trop aléatoires et ne favorisent pas l'écoulement régulier du poisson. Les routes permettant d'accéder aux différents campements sont en mauvais état. Les principales pistes sont impraticables pendant la saison des pluies. Dans ces conditions, la commercialisation (de poissons frais) est limitée par les mauvaises conditions de conservation des produits, l'insuffisance des infrastructures de froid, la rareté de la glace, l'absence des moyens de transport adaptés. L'importance que connaît les activités de fumage et séchage s'explique en partie par ces difficultés et la volonté de réduire au maximum les pertes post captures.

3.7 Effets pervers de l'activité pétrolière

La croissance de la production pétrolière au Congo se fait également au détriment de développement de la pêche maritime artisanale. On remarque que la production du pétrole est à l'origine d'une pollution de l'écosystème marin. Outre la prolifération du goudron sur la plage, la pollution est à l'origine de la disparition progressive d'espèce comme la daurade grise et le disque.

L'installation de chantiers de firmes montant les plates formes de forages le long du littoral occasionne aussi la disparition des campements et villages des pêcheurs. Avec la prolifération de plates-formes pétrolières, la zone de pêche s'est considérablement rétrécie. En effet, la pêche est interdite dans un rayon de 3 milles autour de chaque plate-forme soit au total une superficie d'environ 1200 km².

3.8 Absence d'une politique d'aménagement

Par ailleurs, les questions d'aménagement ne semblent pas constituer, pour l'heure, une préoccupation prioritaire du Congo aussi bien pour l'administration des pêches que pour le gouvernement congolais. En effet, dans les baies de Loango et Pointe-Noire, l'érosion côtière a provoqué le recul du rivage et la désorganisation de la pêche maritime artisanale sur certaines

plages entraînant ainsi la disparition des campements de pêcheurs, la réduction des aires de débarquement et de halage des pirogues.

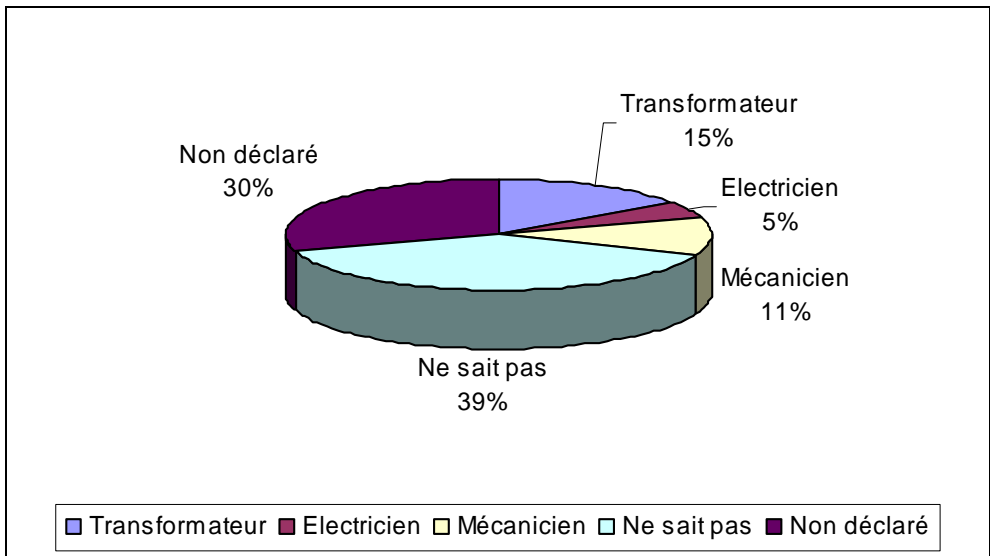
4. Incidence de l'environnement socioéconomique sur le changement de profession et le choix des métiers futurs des enfants des pêcheurs

L'environnement socioéconomique de la pêche maritime artisanale façonne les intentions de changement de profession et détermine le choix des métiers futurs des enfants des pêcheurs.

4.1 Intentions de changement de profession par les pêcheurs

Il en résulte que 32,5% des pêcheurs interrogés pendant l'enquête affirment vouloir changer de profession. Les souhaits relatifs à la nouvelle profession concernent les professions de mécanicien (11%), d'électricien (5%) et de transformateur (15%).

FIGURE 3 : SOUHAITS DE NOUVELLES PROFESSIONS DES PÊCHEURS



Sources : Enquête socio-économique sur la pêche maritime artisanale, mars 1996.

Il est important de noter que pour ceux qui précisent le choix relatif à la nouvelle profession, la majorité (15,21%) veut rester dans la filière en aval pour devenir transformateurs-sécheurs et/ou fumeurs. On observe sur 46 pêcheurs qui déclarent leur intention de changer leur profession que plusieurs d'entre eux, 32 sur 46 soit 69,5%, n'indiquent pas les raisons de leur choix relatif à une nouvelle profession.

Quelques pêcheurs, 5 sur 46 soit 10,8% souhaiteraient aller à l'école; ce qui montre qu'il s'agit de jeunes pêcheurs et s'accorde bien avec le fait que 20% de pêcheurs étaient des élèves avant d'exercer ce métier.

Ce choix, par ailleurs, indique que les jeunes pêcheurs congolais souhaiteraient par l'école exercer une profession plus valorisante dans la société.

Pour 5 sur 46 pêcheurs soit 10,8%, ce travail est trop pénible tandis que pour 4 sur 46 pêcheurs soit 8,9%, il s'agit de trouver un travail plus avantageux.

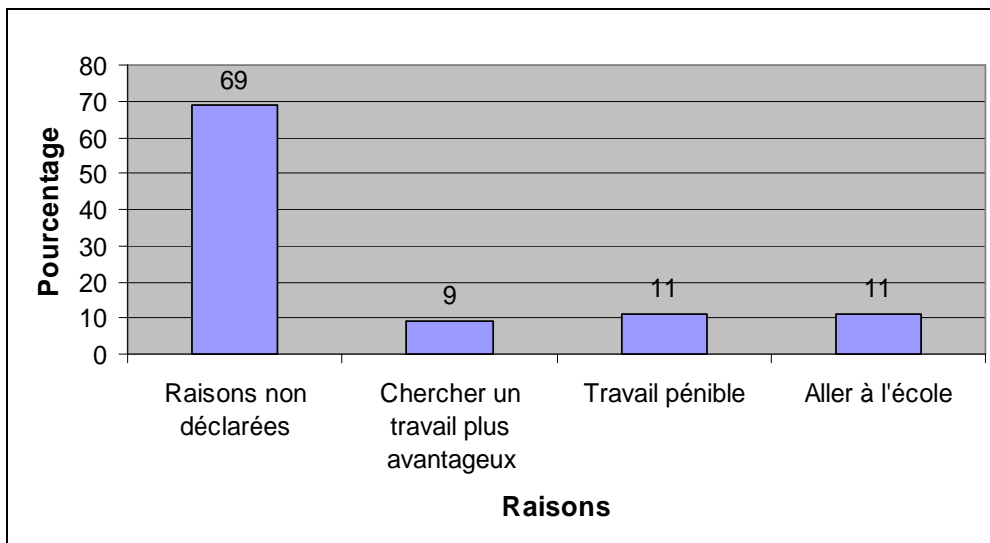
Tous ces choix annotés nous indiquent donc que 14 sur 46 pêcheurs soit 30,5% souhaitent quitter le secteur de la pêche pour un autre métier plus valorisant socialement, plus avantageux et moins pénible.

Si l'on ajoute, à ces chiffres inquiétants pour l'avenir du secteur, ceux qui n'ont pas déclaré leurs raisons, on dirait que les conditions de production difficiles au niveau de la pêche maritime artisanale occasionnent une forte mobilité de la force de travail de ce secteur vers les autres secteurs.

4.2 Raisons du choix de la nouvelle profession par les pêcheurs

Les raisons évoquées pour justifier le choix d'une nouvelle profession sont intéressantes à analyser. La majorité des pêcheurs (69%) ne déclarent pas leurs raisons; ce qui corrobore l'incertitude ou désarroi manifesté par les pêcheurs qui les amène à vouloir changer de profession. Pour 11% des pêcheurs c'est la pénibilité du travail qui explique le choix de la nouvelle profession; tandis que seuls 9% affirment chercher un travail plus avantageux.

FIGURE 4 : RAISONS DU CHOIX DE LA NOUVELLE PROFESSION



Sources : Enquête socio-économique sur la pêche maritime artisanale, mars 1996.

Notons que 11% des pêcheurs qui ont répondu à la question évoquent les raisons liées à la scolarité pour justifier le choix d'une nouvelle profession. Il s'agit dans ce cas des jeunes pêcheurs ayant interrompu un cycle scolaire d'enseignement technique ou général pour s'adonner à la pêche. Confrontés aujourd'hui aux contraintes de la pêche, ils souhaitent poursuivre leurs études pour mieux se repositionner dans la société.

Paradoxalement, du côté des pêcheurs étrangers, beaucoup de jeunes pêcheurs Béninois qui ont un niveau d'instruction supérieur sont venus à Pointe-Noire pour hériter de l'Unité de leur parent.

4.3 Choix des métiers futurs des enfants des pêcheurs par leurs parents

Les conditions de travail et l'environnement socio économique influencent les décisions des agents économiques intervenant dans la pêche concernant les choix des métiers futurs de leurs enfants.

Les réponses à la question « Voulez-vous que votre enfant exerce le même métier que vous ? » montrent que les agents économiques intervenant dans la pêche maritime artisanale souhaitent que leurs enfants exercent un métier différent de celui qu'ils exercent eux maintenant. Seulement 23,5% des pêcheurs acceptent que leurs enfants exercent le même métier qu'eux.

TABLEAU 2 : AVIS DES PÊCHEURS SUR LA POSSIBILITÉ QUE LEURS ENFANTS EXERCENT LE MÊME MÉTIER QU'EUX

	Effectif de pêcheurs	Pourcentage pêcheurs
Oui	47	23,5
Non	110	55,0
Non déclarées	43	21,5
Total	200	100

Sources : Enquête socio-économique sur la pêche maritime artisanale, mars 1996.

4.3.1 Raisons de la non acceptation des pêcheurs

Près de 42% des pêcheurs qui ne déclarent pas les raisons qui justifient pourquoi ils ne veulent pas que leurs enfants exercent plus tard la même activité qu'eux. 25,4% des pêcheurs justifient leur refus par le fait que le travail est pénible. On constate également que 13,6%, 4,5%, 3,6% et 2,7% des pêcheurs déclarent respectivement qu'ils préfèrent que leurs enfants aillent d'abord à l'école, ça ne marche pas ces derniers temps, la pêche maritime artisanale a trop de problèmes et le travail est non rentable.

TABLEAU 3 : RAISONS DE LA NON ACCEPTATION

Raisons	Effectifs	Pourcentage
Aller d'abord à l'école	15	13,6
Travail pénible	28	25,4
Travail non rentable	3	2,7
Métier inadapté aux femmes	2	1,8
ça ne marche pas ces derniers temps	6	4,5
Enfants très petits	2	1,8
Exerce ce travail à cause de la crise	1	0,9
C'est pas bon que papa et l'enfant soient pêcheurs	1	0,9
La pêche maritime artisanale a trop de problèmes	4	3,6
Choix personnel des enfants	1	0,9
Non déclarées	46	41,8
Total	110	100

Sources : Enquête socio-économique sur la pêche maritime artisanale, mars 1996.

Le choix d'envoyer les enfants à l'école est souvent justifié par le fait que la formation reçue à l'école offre aux enfants un éventail de choix par rapport aux métiers à exercer.

4.3.2 Métiers préférés pour leurs enfants

Les difficultés et la pénibilité du travail sont régulièrement cités par tous les agents économiques intervenants dans la pêche maritime artisanale à telle enseigne que leurs souhaits

par rapport aux métiers futures que doivent exercer leurs enfants se situent en dehors du secteur de la pêche maritime artisanale.

L'éventail des métiers et activités que les pêcheurs souhaiteraient que leurs enfants exercent, est donné par le tableau ci-dessous.

TABLEAU 4 : MÉTIERS PRÉFÉRÉS POUR LES ENFANTS DES PÊCHEURS

Métiers préférés pour leurs enfants	Effectifs	Pourcentage
Militaire	1	1,00
Mécanicien	2	2,00
Médecin	1	1,00
Comptable	1	1,00
Bureaucrate	2	2,00
Autres activités en dehors de la pêche	8	7,80
Soudure	10	9,80
Professions techniques	12	11,80
Ne sait pas	3	2,90
Tenir compte du choix personnel de l'enfant	19	18,60
Pêche et autre chose	1	1,00
Non déclaré	42	41,20
Total	102	100

Sources : Enquête socio-économique sur la pêche maritime artisanale, mars 1996.

En dehors des non déclarés qui représentent 41,20%, les réponses obtenues auprès des pêcheurs montrent que 18,6% des pêcheurs estiment que les métiers que doivent exercer leurs enfants dépendent de leurs choix personnels. Les professions techniques, la soudure et autres activités en dehors de la pêche représentent respectivement 11,8%, 9,8% et 7,8%.

Conclusion

La pêche artisanale et les activités qui lui sont liées, en aval et en amont, possèdent plusieurs atouts, notamment :

- L'implication des populations jeunes, motivés et disposant d'une certaine technicité ;
- L'existence d'une demande effective et potentielle en produits halieutiques ;
- Un réseau commercial satisfaisant ;
- Des ressources encore disponibles et accessibles à la pêche maritime artisanale.

Mais les multiples difficultés auxquelles elle est confrontée font apparaître chez les pêcheurs, un sentiment de scepticisme ou désenchantement. Fait grave, à cause de tous ces problèmes certains pêcheurs n'envisagent pas que leurs enfants s'initient à la pêche, préférant les voir évoluer dans d'autres secteurs.

L'examen de ses atouts et l'analyse de ses difficultés montrent que le développement de la pêche maritime artisanale au Congo a un caractère d'urgence parce qu'il s'agit d'un secteur ouvert pouvant :

- Offrir des milliers d'emplois relativement rémunérateurs ;
- Offrir des protéines de qualité bon marché aux consommateurs ;
- Diminuer la sortie de devises occasionnée par les importations ;

- Permettre une exploitation des ressources pétrolières garantissant un développement durable sans effets négatifs sur la pêche maritime artisanale.

À la lumière des constats faits ci-dessus, il ressort que le déclin de la pêche artisanale maritime peut être évité si les pouvoirs publics adoptent une politique volontariste d'appui qui se traduirait par :

- La politique de crédit d'équipement adaptée à la réalité de la pêche maritime artisanale.
- La mise en œuvre de micro-projets assurant la formation de nouveaux pêcheurs grâce à la participation des pêcheurs expérimentés béninois et congolais et l'introduction de nouvelles techniques de pêche.
- Le renforcement de la capacité d'expertise de l'Administration dans les domaines des études socio-économiques, de la biologie de la ressource et la création des structures performantes d'appuis multiformes au développement de la pêche maritime artisanale au Congo.

BIBLIOGRAPHIE

- VENNETIER P., 1968, Pointe-Noire et la façade maritime au Congo Brazzaville, Orstom, mémoire n° 26, 458 p.
- CHABOUD C., 1982, les aspects socio-économiques de la pêche maritime artisanale au Congo, 63 p.
- MAKAYA (A), 1983, socio-économie de la pêche artisanale maritime, de la commercialisation et de la transformation du poisson dans la région de Pointe-Noire, de doctorat de 3^{ème} cycle, des Sciences et Techniques de Lille UER des sciences et Économiques et Sociales.
- GOBERT B., 1986, la pêche artisanale maritime au Congo :socio économie de la production artisanale, Orstom, juin, 62 p.
- NKOUKA-DINGHANI-NKITA Gaston, essai de réflexion sur les pratiques par rapport à la problématique de l'autosuffisance alimentaire, mémoire de DES, Faculté des Sciences Économiques, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, 1988, 340 p.
- KOUNKOU (O.R.), 1991, accession à la propriété et autofinancement de la pêche maritime artisanale à Pointe-Noire, mémoire de DESP, Université Marien Ngouabi, Faculté des Sciences Économiques, 101 p.
- NGUINGUIRI J.C, 1991, critique d'un diagnostic de « développeurs » : la stagnation de la pêche vili au Congo, 12 p.
- TUTUANGA (G), 1991, le financement et la rentabilité dans la pêche maritime artisanale à Pointe-Noire, mémoire de DESP, Université Marien Ngouabi, Faculté des Sciences Économiques.
- NGUINGUIRI J.C., 1993, savoirs et pratiques liés aux variations saisonnières chez les pêcheurs vili du Congo, communication au XIII^{ème} congrès international des sciences anthropologiques et ethnologiques, Mexico.
- FAO, 1994, table ronde sur les activités de pêche, Matombi, République du Congo, les 17 et 18 mars 1994, 45p.
- NGUINGUIRI J.C, 1995, des pêcheurs face au développement : acteurs, stratégies et trajectoires des pêcheurs vilis du Congo, thèse de doctorat d'anthropologie sociale et ethnologie, École des hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), Marseille, France.

- MOUSTAPHA Kébé et ali, 1995, revue sectorielle de la pêche artisanale maritime du Congo, rapport technique DIPA N°70, 37p.
- NKOUKA-DINGHANI-NKITA Gaston et MAKAYA Alphonse, 1998, enquête socio-économique sur la pêche maritime artisanale au Congo, décembre, 62 p.
- CAME Ros, 1998, la transmission intergénérationnelle des métiers parmi les artisans, 21 p.
- KOUMBA Pierre et MPANDOU Pierre, 2006, contribution du secteur de la pêche et de l'aquaculture à la réduction de la pauvreté, mai, 34 p.